ABDX
Société par actions simplifiée au capital de 305 010 euros
Siège social : Rue de la Clé de Voute, ZA des Montagnes - 16430 CHAMPNIERS
RCS ANGOULEME 385 198 569

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 98 557 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	98 557 euros
A la réserve légale	4 928 euros
Solde	93 629 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 4,43 euros par action	90 000 euros
Le solde	3 629 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 161 839 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 488 340 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 27 juin 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :
Exercice clos le 31 décembre 2021 : néant
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 100 000 euros, soit 4,9178 euros par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %
Exercice clos le 31 décembre 2023 : 100 000 euros, soit 4,9178 euros par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %

Certifié conforme
Le Président
Eric STIERLEN



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA DES MONTAGNES 16430 CHAMPNIERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38519856900035 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	169 000	AI	169 000	169 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 150	AQ	2 150	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	74 585	AS	54 453	20 132	10 668
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 608	AU	71 205	1 403	3 388
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	17 700	BI	17 700	17 700
	TOTAL (II)	BJ	336 058	BK	127 808	208 250	200 771
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	5 033	BQ		5 033	2 673
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 948 382	BU	30 271	1 918 111	2 063 288
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	115 861	BY	778	115 083	447 264
	Autres créances (3)	BZ	283 409	CA		283 409	189 359
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	357 253	CG		357 253	152 843
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	111 831	CI		111 831	1 609
	TOTAL (III)	CJ	2 821 769	CK	31 049	2 790 721	2 857 036
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 157 827	1A	158 857	2 998 971	3 057 807

Certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 933

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dont immobilisations concernant cette rubrique ayant données dans la notice n° 2032

Dossier N° 003011 en Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 305 010)	DA	305 010	305 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 563	10 339
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	158 210	139 960
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	98 557	124 474
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	578 340	579 784
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	137 033	132 977
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	137 033	132 977
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 000	310 352
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000	100 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 570 012	1 615 415
	Dettes fiscales et sociales	DY	114 830	146 499
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	238 756	172 780
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 283 597	2 345 047
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 998 971	3 057 807

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 283 597	2 345 047
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	260 000	310 352

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 135 090	FB		FC	7 135 090	8 020 273
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	517 396	FH		FI	517 396	562 848
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 652 486	FK		FL	7 652 486	8 583 122
	Production stockée*					FM	2 360	(1 398)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	165 436	146 631
	Autres produits (1) (11)					FQ	477	2 858
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 820 759	8 731 213
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 220 507	7 032 232
	Variation de stock (marchandises)*					FT	133 078	191 811
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	564 535	534 379
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 313	44 025
	Salaires et traitements*					FY	409 386	419 269
	Charges sociales (10)					FZ	146 604	150 127
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	8 351	8 848
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	30 271	18 923
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	137 033	132 977
	Autres charges (12)					GE	898	467
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 686 978	8 533 058
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	133 781	198 155
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 159	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 159	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 165	24 517
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 165	24 517
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 006)	(24 517)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	132 775	173 638

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		733
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		733
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 233
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 233
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 218	48 664
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 831 918	8 731 946
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 733 361	8 607 471
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	98 557	124 474
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 448	17 590
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	13 536	17 002
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 003011 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 998 970.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 652 485.61 Euros et dégageant un bénéfice de 98 557.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	169 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 150		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 754		15 830
Installations générales agencements aménagements divers	46 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 898		
TOTAL	133 513		15 830
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	17 700		
TOTAL	17 715		
TOTAL GENERAL	320 228		15 830

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.			2 150	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			74 585	74 585
Installations générales agencements aménagements divers			46 711	46 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 898	25 898
TOTAL			149 343	149 343
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			17 700	17 700
TOTAL			17 715	17 715
TOTAL GENERAL			336 058	336 058

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	2 150			2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 086	6 367		54 453
Installations générales agencements aménagements divers	45 319	842		46 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 901	1 142		25 043
TOTAL	119 457	8 351		127 808
TOTAL GENERAL	119 457	8 351		127 808

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 367				
Instal.générales agenc.aménag.divers	842				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 142				
TOTAL	8 351				
TOTAL GENERAL	8 351				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	2 000	2 000	2 000		2 000
Garanties données aux clients	3 524	3 557	3 524		3 557
Pertes sur marchés à terme	127 453	131 476	127 453		131 476
TOTAL	132 977	137 033	132 977		137 033

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	18 173	30 271	18 173		30 271
Sur comptes clients	1 528		750		778
TOTAL	19 701	30 271	18 923		31 049
TOTAL GENERAL	152 678	167 304	151 900		168 082
Dont dotations et reprises d'exploitation		167 304	151 900		

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 700		17 700
Clients douteux ou litigieux	933	0	933
Autres créances clients	114 928	114 928	
Impôts sur les bénéfices	14 446	14 446	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 131	42 131	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers état et autres collectivités publiques	261	261	
Groupe et associés	40	40	
Débiteurs divers	226 532	226 532	
Charges constatées d'avance	111 831	111 831	
TOTAL	528 801	510 168	18 633

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	260 000	260 000		
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 570 012	1 570 012		
Personnel et comptes rattachés	50 127	50 127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 780	46 780		
Taxe sur la valeur ajoutée	104	104		
Autres impôts taxes et assimilés	17 819	17 819		
Autres dettes	238 756	238 756		
TOTAL	2 283 597	2 283 597		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	15.0000	20 334			20 334

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Droit au bail	69 000			69 000	
Total	169 000			169 000	

Dispositions réglementaires sur les fonds de commerces:

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).

Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :

- Stock de pièces de rechange: au coût d'achat moyen pondéré, déduction faite des remises identifiables à la pièce.
- Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au châssis.
- Stock de véhicules d'occasion: au coût de revient, déduction faite des remises identifiables au châssis.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 042
Autres créances	164 119
Total	193 161

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	29 042
Fournisseurs primes VN à recevoir	55 009
Fournisseurs avoirs à recevoir	19 417
Fournisseurs primes PR à recevoir	19 313
Etat produits à recevoir	261
Primes à recevoir	70 119
Total	193 161

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 757
Dettes fiscales et sociales	70 798
Autres dettes	250
Total	92 805

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	21 757
Dettes provision congés payés	32 643
Personnel autres charges à payer	17 309
Charges sociales sur CP	13 057
Organismes sociaux autres charges à payer	7 789
Clienstavoir à établir	250
Total	92 805

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	111 831
Total	111 831

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules neufs en transit, cà dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	4
Ouvriers	2
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Au 31-12-2024, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
- Engagement en valeur : 4 029 680 € TTC
- Engagement en nombre : 238 contrats
- Provision sur marché à terme: 131 476 € HT

Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au resultat fiscal.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le risque lié aux indemnités de fin de carriére (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.
Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDEN AUTO	SA	3 508 780	28 avenue Didier Daurat 64000 PAU

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

sygnatures

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

sygnatures

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associée unique de la société ABDX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS ABDX** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et dépréciations tel que décrits dans les notes « Etat des provisions », « Dépréciation des stocks » et « Engagements financiers – engagements donnés » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des estimations relatives aux provisions et aux dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.

- Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations incorporelles selon les méthodes décrites dans la note « Fonds commercial » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

- La note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe expose la méthode de comptabilisation des véhicules en transit à la date de clôture de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de la présentation qui en est faite

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 11 juin 2025
SYGNATURES SAS



Frédéric LAFFONT

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	169 000		169 000	169 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 150	2 150				
	Installations techniques, matériel et outillage	74 585	54 453	20 132	10 668	9 463	88.71
	Autres immobilisations corporelles	72 608	71 205	1 403	3 388	1 985-	58.58-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 700		17 700	17 700		
	Total II	336 058	127 808	208 250	200 771	7 479	3.73
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	5 033		5 033	2 673	2 360	88.29
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 948 382	30 271	1 918 111	2 063 288	145 176-	7.04-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	115 861	778	115 083	447 264	332 181-	74.27-
	Autres créances	283 409		283 409	189 359	94 050	49.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	357 253		357 253	152 843	204 410	133.74
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	111 831		111 831	1 609	110 222	NS
	Total III	2 821 769	31 049	2 790 721	2 857 036	66 316-	2.32-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 157 827	158 857	2 998 971	3 057 807	58 837-	1.92-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
(Au Capital de 324 366,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 010)	305 010	305 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	16 563	10 339	6 224	60.20
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	158 210	139 960	18 250	13.04
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 557	124 474	25 917-	20.82-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	578 340	579 784	1 443-	0.25-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	137 033	132 977	4 056	3.05
	Provisions pour charges				
	Total III	137 033	132 977	4 056	3.05
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	260 000	310 352	50 352-	16.22-
	Emprunts et dettes financières diverses	100 000	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570 012	1 615 415	45 403-	2.81-
	Dettes fiscales et sociales	114 830	146 499	31 669-	21.62-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	238 756	172 780	65 975	38.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 283 597	2 345 047	61 449-	2.62-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 998 971	3 057 807	58 837-	1.92-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 283 597	2 345 047		

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 135 090		7 135 090	8 020 273	885 184-	11.04-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	517 396		517 396	562 848	45 452-	8.08-
Chiffre d'affaires NET	7 652 486		7 652 486	8 583 122	930 636-	10.84-
Production stockée			2 360	1 398-	3 758	268.87
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			165 436	146 631	18 806	12.83
Autres produits			477	2 858	2 381-	83.30-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 820 759	8 731 213	910 454-	10.43-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			6 220 507	7 032 232	811 725-	11.54-
Variation de stock (marchandises)			133 078	191 811	58 733-	30.62-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			564 535	534 379	30 156	5.64
Impôts, taxes et versements assimilés			36 313	44 025	7 711-	17.52-
Salaires et traitements			409 386	419 269	9 883-	2.36-
Charges sociales			146 604	150 127	3 523-	2.35-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 351	8 848	496-	5.61-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 271	18 923	11 348	59.97
Dotations aux provisions			137 033	132 977	4 056	3.05
Autres charges			898	467	431	92.28
Total des Charges d'exploitation (II)			7 686 978	8 533 058	846 080-	9.92-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			133 781	198 155	64 374-	32.49-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

(2) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11 159		11 159	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 159		11 159	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 165	24 517	12 352-	50.38-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 165	24 517	12 352-	50.38-
2. Résultat financier (V-VI)	1 006-	24 517-	23 511	95.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	132 775	173 638	40 863-	23.53-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		733	733-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		733	733-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 233	1 233-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 233	1 233-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		500-	500	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 218	48 664	14 446-	29.69-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 831 918	8 731 946	900 027-	10.31-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 733 361	8 607 471	874 110-	10.16-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 557	124 474	25 917-	20.82-

(3) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 3 448 17 590
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS

ZA DES MONTAGNES
RUE DE LA CLE DE VOUTE
16430 CHAMPNIERS

ANNEXES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 998 970.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 652 485.61 Euros et dégageant un bénéfice de 98 557.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	169 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 150		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 754		15 830
Installations générales agencements aménagements divers	46 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 898		
TOTAL	133 513		15 830
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	17 700		
TOTAL	17 715		
TOTAL GENERAL	320 228		15 830

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.			2 150	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			74 585	74 585
Installations générales agencements aménagements divers			46 711	46 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 898	25 898
TOTAL			149 343	149 343
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			17 700	17 700
TOTAL			17 715	17 715
TOTAL GENERAL			336 058	336 058

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	2 150			2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 086	6 367		54 453
Installations générales agencements aménagements divers	45 319	842		46 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 901	1 142		25 043
TOTAL	119 457	8 351		127 808
TOTAL GENERAL	119 457	8 351		127 808

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 367				
Instal.générales agenc.aménag.divers	842				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 142				
TOTAL	8 351				
TOTAL GENERAL	8 351				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	2 000	2 000	2 000		2 000
Garanties données aux clients	3 524	3 557	3 524		3 557
Pertes sur marchés à terme	127 453	131 476	127 453		131 476
TOTAL	132 977	137 033	132 977		137 033

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	18 173	30 271	18 173		30 271
Sur comptes clients	1 528		750		778
TOTAL	19 701	30 271	18 923		31 049
TOTAL GENERAL	152 678	167 304	151 900		168 082
Dont dotations et reprises d'exploitation		167 304	151 900		

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 700		17 700
Clients douteux ou litigieux	933	0	933
Autres créances clients	114 928	114 928	
Impôts sur les bénéfices	14 446	14 446	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 131	42 131	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers état et autres collectivités publiques	261	261	
Groupe et associés	40	40	
Débiteurs divers	226 532	226 532	
Charges constatées d'avance	111 831	111 831	
TOTAL	528 801	510 168	18 633

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	260 000	260 000		
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 570 012	1 570 012		
Personnel et comptes rattachés	50 127	50 127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 780	46 780		
Taxe sur la valeur ajoutée	104	104		
Autres impôts taxes et assimilés	17 819	17 819		
Autres dettes	238 756	238 756		
TOTAL	2 283 597	2 283 597		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	15.0000	20 334			20 334

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Droit au bail	69 000			69 000	
Total	169 000			169 000	

Dispositions réglementaires sur les fonds de commerces:

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).

Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les mati ères et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :

- Stock de pièces de rechange: au coût d'achat moyen pondéré, déduction faite des remises identifiables à la pièce.
- Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au châssis.
- Stock de véhicules d'occasion: au coût de revient, déduction faite des remises identifiables au châssis.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 042
Autres créances	164 119
Total	193 161

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	29 042
Fournisseurs primes VN à recevoir	55 009
Fournisseurs avoirs à recevoir	19 417
Fournisseurs primes PR à recevoir	19 313
Etat produits à recevoir	261
Primes à recevoir	70 119
Total	193 161

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 757
Dettes fiscales et sociales	70 798
Autres dettes	250
Total	92 805

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	21 757
Dettes provision congés payés	32 643
Personnel autres charges à payer	17 309
Charges sociales sur CP	13 057
Organismes sociaux autres charges à payer	7 789
Clienstavoir à établir	250
Total	92 805

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	111 831
Total	111 831

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules neufs en transit, cà dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	4
Ouvriers	2
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Au 31-12-2024, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
- Engagement en valeur : 4 029 680 € TTC
- Engagement en nombre : 238 contrats
- Provision sur marché à terme: 131 476 € HT

Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au resultat fiscal.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le risque lié aux indemnités de fin de carriére (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.
Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDEN AUTO	SA	3 508 780	28 avenue Didier Daurat 64000 PAU

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)